



Projet Herakles

CCE exceptionnels

décembre 2011 et janvier 2012

CCE SME exceptionnel 20 Janvier 2012

L'expertise

L'expert nous a présenté son rapport sur les conséquences du changement de sens de fusion après avoir rencontré l'Agence des Participations de l'Etat et la direction Safran.

Selon l'APE, les garanties de l'Etat sur le devenir de ses intérêts stratégiques n'étaient pas maintenues avec l'absorption de SME par SPS.

Ce problème était signalé dès le départ et tranché dès octobre, selon l'Etat.

Selon SAFRAN, l'Etat avait accepté le projet avec les propositions de substitution pour garantir ses intérêts, d'où le lancement de la procédure au niveau des CCE et CE.

Quelle que soit la vraie version, l'expert montre qu'en octobre, Mr Schleicher a continué le processus jusqu'à la remise d'avis des CCE et CE en novembre, malgré le désaccord avec l'Etat sur le sens de fusion.

Selon l'expert le changement de sens ne change pas le projet industriel Herakles mais il a des conséquences fiscales.

La direction prétend que la version SPS absorbant SME était meilleure pour l'harmonisation sociale.

L'expert avait montré dans son premier rapport que la direction disposera de marges confortables.

Pour SUD le sens ne change rien si la direction valide notre demande de prendre le meilleur de chaque accord d'entreprise...

Dans son rapport l'expert s'interroge sur les conséquences du départ des statoréacteurs de Roxel et sur le devenir de la BU tactique.

Il signale la nécessité d'avoir le PMT (Plan à moyen terme) qui en tient compte...

Herakles et le devenir de Roxel

Le projet de cession à MBDA peut avoir un impact sur la valeur des titres détenus par SME (et donc Herakles à l'avenir).

Mais, surtout, les annonces faites côté Roxel font craindre des évolutions pour la BU tactique d'Herakles... rendant caduque le PMT étudié par l'expert et les informations communiquées au CCE.

Il est donc indispensable de connaître la vision actuelle et le (nouveau?) projet Herakles !

Pour toutes ces raisons, les élus du CCE SME ont mis au vote cette motion.

Motion des élus du CCE SME

« Lors du CCE extraordinaire de ROXEL qui s'est déroulé le 21 Décembre 2011, il a été confirmé un transfert de l'activité statoréacteur de ROXEL à MBDA.

Ce transfert peut avoir des conséquences importantes sur la viabilité de ROXEL et impacter aussi le projet HERAKLES via SPS.

Quel est le devenir de la BU tactique et des activités qui lui sont liées (production, emploi, finances,...) et par voie de conséquences quel est le nouveau PMT que cela engendre ?

Les élus du CCE demandent au cabinet SYNDEX d'enquêter et de répondre à ces dernières interrogations.

En conséquence, le CCE exceptionnel du 27 janvier 2012 doit être annulé. »

Cette motion a été votée à l'unanimité des élus (SUD, CGT, CFDT et CGC).

Pour SUD, le retard de la mise en place d'HERAKLES fait apparaître des données sur le vrai projet Herakles dont nous aurions du prendre connaissance après sa mise en place.

Y aura-t-il d'autres parties cachées de l'iceberg Herakles qui apparaîtront avec ce complément d'expertise ? Nous le verrons.

En tout cas, le PDG dès le début fait de la fausse information et ne joue pas la transparence.

Nous ne pouvons imaginer que SAFRAN donne son accord à la cession des Statoréacteurs de ROXEL sans connaître l'étape suivante.

Pourquoi la direction n'annonce-elle pas ce qui est prévu pour ROXEL ?

Sous-traitance ST

Le PDG SME a confirmé avoir validé le projet de ROXEL avant de reculer grâce à la démarche unitaire de SUD, CGT, FO SME et ROXEL.

SME et les accords groupe Safran

CCE SME du 20 Décembre 2011

Au CCE SME du 20 Décembre la direction a transmis les accords groupe qui devaient être présentés à la signature au niveau groupe pour qu'ils s'appliquent à SME.

Pour certains, nous devons donner un avis, pour d'autres la direction nous proposait

à signature un avenant car nous avons déjà à SME des accords de ce type.

Accord Stress : La CGC, la CFDT et la CGT pour. SUD pas d'avis (pas de réponses à nos questions depuis des mois).

Accord Séniors : SUD contre (SUD est pour remplacer les anciens par des nouveaux embauchés. Nous n'avons déjà pas signé celui de SNPE). CGC, CFDT et CGT pour.

Accords dialogue social et comité de groupe : SUD contre (on « achète » pas la paix sociale ! On y reviendra). CGC, CFDT et CGT pour.

Avenant participation : SUD pas d'avis (l'accord en négociation sur le groupe). CGC, CFDT et CGT pour.

Accords séniors et dialogue social : Pour ces deux cas il était aussi demandé une signature des syndicats SME. SUD contre. CGC, CFDT et CGT pour.

CCE SME du 27 Janvier 2012

La direction nous a demandé de nouveau notre avis sur des projets d'accord et d'avenant au niveau groupe.

Elle nous a envoyée les documents 2 jours avant et n'avait fait aucune réunion d'information sur ces projets au préalable.

Pour SUD, il n'était pas possible de donner un avis dans ces conditions.

Accord PERCO (retraite capitalisée via l'entreprise) : La CGC et la CFDT pour, la CGT contre et SUD pas d'avis. Nous reviendrons prochainement sur ce sujet.

Avenant Participation : Suite à la loi sur les retraites une partie de la participation si elle n'est pas récupérée immédiatement est par défaut mis sur le PERCO. Nous y reviendront. Il y a des négociations actuellement au niveau groupe.

CGC, CFDT et CGT pour. SUD pas d'avis.

Avenant Prévoyance : Il y a un supplément d'allègement pour le Fond de Solidarité pour les retraités.

SUD a demandé le montant du Fond de réserve. La direction ne le connaît pas. Seule la commission de suivi des signataires le connaît et ne l'a pas divulgué.

CGC, CFDT et CGT pour, SUD pas d'avis.